

L'ESSENTIEL du Tourisme

Découvrez l'actualité professionnelle du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs avec les Chambres de Commerce et d'Industrie du Centre-Val de Loire

ACTUALITES

2^e Rencontre régionale de la restauration – le 16 octobre

La 2e Rencontre Régionale de la restauration se tiendra le lundi 16 octobre 2017 de 14h30 à 17h00 à la Maison des Entreprises à Blois (41). Au programme : présentation du plan d'action régional pour la restauration et focus sur Internet, outil de promotion indispensable pour les restaurateurs...

[En savoir +](#)

Accessibilité - Démarchage abusif : suivez le guide



La Délégation Ministérielle à l'Accessibilité a élaboré un petit guide sur la conduite à tenir en cas de démarchage abusif. A quoi reconnaît-t-on un démarchage suspect ? J'ai été démarché, que faire ? J'ai été abusé, que faire ? Suivez le guide

Source : Délégation ministérielle à l'Accessibilité - avril 2017

[En savoir +](#)

Formation – Le catalogue des formations Tourisme'O Centre 2017-2018

Le catalogue des formations Tourisme O'Centre 2017-2018 est en ligne ; il propose des sessions autour de six domaines de compétences : l'accueil et la qualité, l'art de vivre, l'animation de réseaux, le numérique, la commercialisation et le marketing, le management. Plusieurs nouveautés, des formations à distance et comme chaque année, plusieurs lieux de formations en Région Centre-Val de Loire.

Ouverture des inscriptions le mardi 5 septembre, exclusivement en ligne.

[En savoir +](#)

REGLEMENTATION

Registre public d'accessibilité : obligatoire avant le 30 septembre 2017



Un décret publié au JO le 30 mars 2017 vient définir les conditions dans lesquelles les propriétaires et exploitants d'établissements recevant du public, qu'ils soient neufs ou installés dans un cadre bâti existant, sont tenus de mettre à disposition du public un registre public d'accessibilité. L'arrêté du 19 avril 2017 paru au JO le 22 avril 2017 fixe le contenu, les modalités de diffusion et de mise à jour de ce registre.

Source : Fabienne Etchemendy - CCI France - 2 mai 2017

[En savoir +](#)

TENDANCES

Note de tendance - Activité Touristique Régionale / Juillet 2017

Un mois de juillet mitigé : les avis des professionnels sur la fréquentation de juillet se partagent entre "bon" (39% des répondants) et "moyen" (42%).

Source : Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire - 08/08/2017

[En savoir +](#)

Note de tendance - Résultats de l'enquête de fréquentation hôtelière du premier semestre 2017

Le retour des clientèles étrangères est confirmé ! En Centre-Val de Loire, le taux d'occupation dans les hôtels atteint 52,6% à fin juin 2017. Il est en hausse par rapport à la même période de 2016 (+1,8 pt). Près de 2,7 millions de nuitées ont été enregistrées dans les hôtels de la région sur le semestre. Elles progressent de 2% par rapport à 2016.

Source : Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire - 22/08/2017

[En savoir +](#)

Tourisme : comment voyagera-t-on dans 20 ans ?

Fini le temps des hôtels clubs et du tourisme de masse. En compressant le temps et l'espace, l'accélération technologique transforme nos façons de voyager. Au point que le tourisme devient le laboratoire des futures expériences augmentées de notre quotidien. De l'hôtellerie éphémère aux expéditions en réalité virtuelle en passant par les périple trash en zone de conflit, exploration des différentes manières dont nous voyagerons demain.

Source : Analyse de Thomas Saintourens pour Usbeck & Rica - 03/07/2017

[En savoir +](#)

Hôtel : Comment créer sa communauté

L'engagement communautaire peut prendre plusieurs formes : bénévolat, collecte de fonds, partenariats, etc. Que ce soit en temps ou en argent, la participation des entreprises est essentielle pour répondre aux divers enjeux sociaux.

Source : Julie PAYEUR

[En savoir +](#)

La tendance est au camping urbain

Le camping n'est plus l'exclusivité des milieux ruraux, du moins, il se rapproche des milieux urbains. On peut camper à Brooklyn, à Paris et même dans le Vieux-Port de Montréal.

Source : Analyse de Claudine Barry pour Réseau de veille tourisme - chaire de tourisme transat - 4 juillet 2017

[En savoir +](#)

NUMÉRIQUE

Quel avenir pour la distribution des voyages en ligne ?

Les acteurs de la distribution en ligne font preuve d'une agilité sans précédent et les agences de voyages (OTA) sont principalement à l'origine des bouleversements observés. Elles figurent d'ailleurs au cœur des scénarios élaborés par Amadeus sur le futur de ce secteur.

Source : Analyse d'Aude Lenoir pour Réseau de veille tourisme - chaire de tourisme transat - 14 juin 2017

[En savoir +](#)

Créer un chatbot en 5 étapes

Présents en grand nombre sur Facebook Messenger, les chatbots fournissent une assistance personnelle en tout temps, améliorent le service à la clientèle et permettent de recueillir des informations importantes sur les clients.

Source : Analyse de Chantal Néault pour Réseau de Veille Tourisme - Chaire de tourisme transat- 5 juin 2017

[En savoir +](#)

GESTION RESSOURCES HUMAINES

Création de la Confédération des Acteurs du Tourisme

14 organisations professionnelles représentatives du secteur du tourisme ont lancé, mi-juin, la Confédération des Acteurs du Tourisme. L'objectif est de pouvoir présenter et défendre de manière unifiée les enjeux communs des métiers du tourisme et du voyage, et d'accroître l'attractivité, la visibilité et l'éco-responsabilité du secteur touristique auprès des pouvoirs publics. Parmi les adhérents à cette Confédération: le CNPA (automobile), les Entreprises du voyage, l'hôtellerie de plein-air à travers sa Fédération Nationale, l'hôtellerie à travers ses syndicats, les métiers de l'Évènement, les domaines skiables, les armateurs fluviaux, etc. Un premier Conseil exécutif a défini courant juillet les 7 chantiers prioritaires de la Confédération : perception du terme "état d'urgence" par les touristes, financement de la gouvernance, cadre social de l'emploi dans le tourisme, calendrier scolaire, simplification administrative, sécurité des touristes, amélioration des dessertes et de l'accueil.

[En savoir +](#)

BOÎTE OUTILS

Contrat d'appui et de projet : les nouveaux règlements des aides de la Région

Les nouveaux règlements des contrats d'appui et de projet de la Région Centre-Val de Loire destinés aux porteurs de projets touristiques sont en ligne :

- "CAP Hébergement touristique" prévoit désormais 3 types d'aides pour les hébergements touristiques marchands : une aide forfaitaire à l'investissement pour les hébergements de petite capacité, une aide à l'investissement modulable pour les projets plus importants, une aide au conseil pour tous (sauf particuliers).

[En savoir +](#)

- "CAP Développement Tourisme et Loisirs" permet d'accompagner les projets de création de nouveaux services ou de nouveaux produits visant à renouveler et améliorer l'expérience clients. Cette aide se substitue aux anciens "CAP Innovation Touristique", "Aide à la batellerie traditionnelle" et "Abricyclo".

[En savoir +](#)

Restaurateurs : Un nouvel outil pour concevoir vos locaux !

Un nouveau modèle de l'outil d'aide à la conception en 3D Mavimplant vient d'être mis en ligne. Dédié à la restauration, il guide les utilisateurs tout au long de leur démarche de conception ou d'aménagement de leur futur local professionnel. Sylvie Marcoux, conseillère entreprises à la CCI du Var, a participé à l'élaboration de l'outil et réalisé les premiers tests auprès d'utilisateurs, avant son lancement officiel.

Source : *Travail & Sécurité* n° 782 de avril 2017

[En savoir +](#)

Retrouvez tous les articles sur : www.proforum.fr/tourisme.php

Nota : publication réalisée à partir des travaux de veille des collaborateurs des CCI de la région Centre-Val de Loire. Des liens hypertextes permettent de consulter directement l'intégralité des articles de référence chaque fois que cela est possible. Les articles de presse et informations sélectionnés dans cette publication n'ont pas vocation à refléter la position des CCI du Centre-Val de Loire sur le tourisme et ne sauraient engager la responsabilité du réseau des CCI. Les CCI du Centre-Val de Loire ne fournissent aucune copie des articles évoqués : le lecteur doit s'adresser aux publications signalées. A tout moment, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art 34 de la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978).

Votre contact à la CCI :

Eric MARCHAND – 02 48 67 80 85

emarchand@cher.cci.fr

Une lettre d'information réalisée avec le réseau des

